



INFO COMMUNALE

Mai 2023



Le mot du Maire

En ce printemps passablement perturbé, nous désirons vous faire part au travers de ces quelques pages des nouvelles concernant ou affectant notre village.

Les deux tours des élections législatives partielles des 26 mars et 2 avril derniers ont, une fois de plus, classé notre commune dans le peloton de queue du nombre de votants ; il est aussi à déplorer « l'erreur » de certains électeurs ayant confondu par leurs surprenants bulletins (réputés nuls) élections législatives et municipales!

Les conditions météorologiques de l'année 2022, marquées par de fortes températures estivales et une trop faible amplitude des précipitations enregistrées à ce jour, entraînent un dépérissement très important et très inquiétant du sapin, essence forestière emblématique de notre vallée.

L'année 2023 restera celle marquée par le transfert de la compétence « gestion de l'eau potable » de la commune au Syndicat Mixte Départemental Eau et Assainissement de l'Ariège : nous pensons que la totalité de l'année sera nécessaire pour assurer la passation complète des consignes d'une gestion communale à celle d'un organisme qualifié...

Avril étant le mois du vote des budgets, vous aurez dans les pages suivantes un résumé des décisions municipales prises récemment.

Le carnaval des écoles est venu colorer le village malgré un temps maussade et souffreteux.

Le dimanche pascal a vu l'animation des grands jours avec le passage, à l'occasion du Trail des Citadelles, de près de 900 concurrents, attendus et encouragés par un très nombreux public.

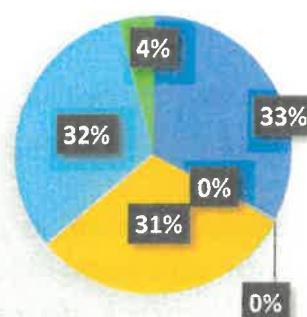
C'est un peu tout cela qui va vous être détaillé dans les pages qui vont suivre.

Bonne lecture.

BUDGET PRINCIPAL 2023

EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	188 970.27
ATTENUATION DE CHARGES	200.00
PRODUITS DE SERVICES	1 821.00
IMPOTS ET TAXES	178 188.00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	184 540.00
AUTRES PRODUITS	24 500.00

RECETTES FONCTIONNEMENT



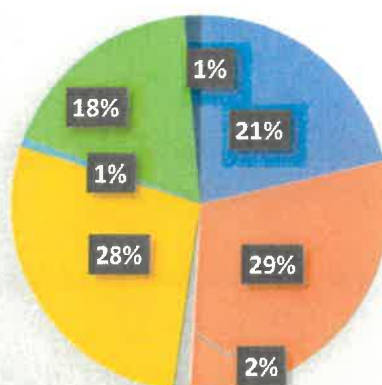
- EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE
- ATTENUATION DE CHARGES
- PRODUITS DE SERVICES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS

TOTAL 578 2019.27 € (+14 % par rapport à 2022)

L'augmentation de 14 % par rapport à 2022 s'explique par une hausse sensible du report d'excédent (+ 47 %) ainsi que du montant des impôts et taxes (+ 7%) et des dotations de l'Etat (+ 4 %) supérieures à l'an passé. Malgré un maintien des taux communaux des impôts locaux, vous en constaterez une hausse car les services de l'Etat ont relevé les bases de 7 %.

CHARGES A CARACTERE GENERAL	123 500.00
CHARGES DE PERSONNEL	170 060.00
ATTENUATION DE PRODUITS	8 500.00
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	160 311.27
OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	4 760.00
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	102 888.00
CHARGES FINANCIERES	8 200.00

DEPENSES FONCTIONNEMENT

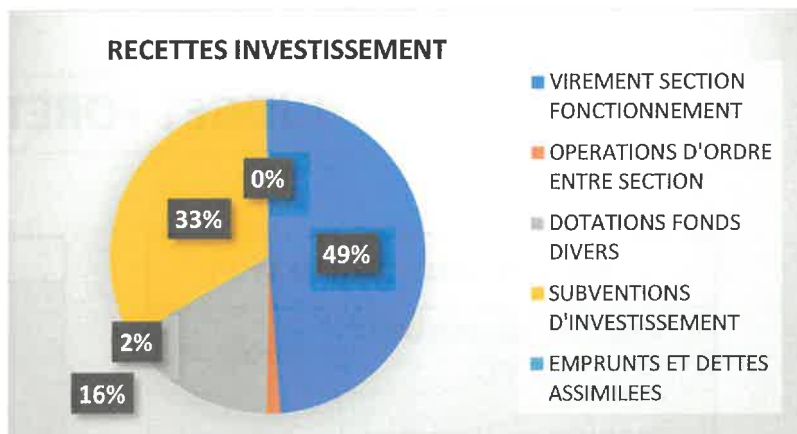


- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- ATTENUATION DE PRODUITS
- VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT
- OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS
- AUTRES CHARGES GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES

TOTAL 578 2019.27 € (+14 % par rapport à 2022)

Le besoin d'abonder les recettes d'investissement et surtout la nécessité de transférer 54 600 euros (reliquat 2022 du budget eau) au SMDEA au titre des autres charges de gestion courante expliquant l'augmentation de 14 % des prévisions des dépenses de fonctionnement.

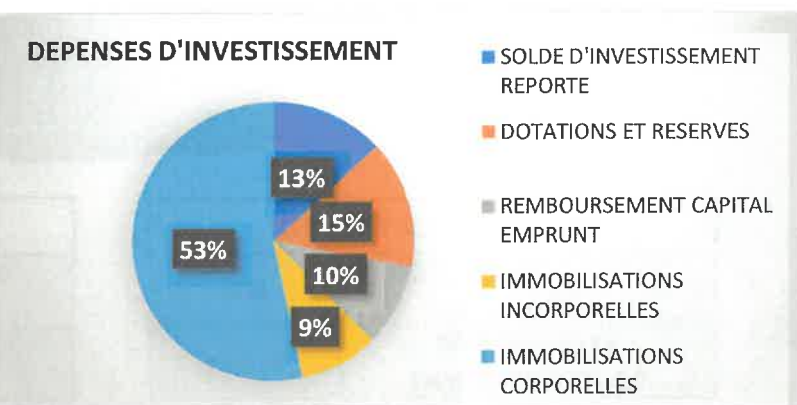
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	160 311.27
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	4 760.00
DOTATIONS FONDS DIVERS	53 728.20
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	109 185.00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	991.20
TOTAL	328 975 .67 €



(soit -21 % par rapport à 2022)

Des recettes en très nettes diminution (- 21 %) qui s'expliquent surtout par une prévision pour l'année 2023 exempt d'emprunts.

SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	43 069.32
DOTATIONS ET RESERVES	48 967.03
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	31 440.00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 000.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 499.32
TOTAL	328 975.67 €



(soit -21 % par rapport à 2022)

Il n'est pas programmé de réalisation de travaux importants en 2023, d'où la baisse de la prévision très sensible (-52 %) des immobilisations corporelles.

BUDGET FORET 2023

RECETTES FONCTIONNEMENT	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	118 552.25
PRODUITS DE SERVICES	8 871.06

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	126 303.31
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	900
CHARGES FINANCIERES	220.00

TOTAL **127 423.31 €**

TOTAL **127 423.31€**



RECETTES INVESTISSEMENT	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	900
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT	864.61

DEPENSES INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION REPORTE	864.61
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	900

TOTAL **1 764.61 €**

TOTAL **1 764.61 €**

Un budget équilibré mais en baisse sensible, particulièrement en fonctionnement (-21 %) par rapport à 2022 dû en majeure partie à l'incertitude concernant les ventes de bois dans la conjoncture très problématique de la crise sanitaire concernant la forêt.

LES PRINCIPAUX PROJETS DE LA PROGRAMMATION 2023

Achat de matériel

Nous avons prévu l'acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse à bras articulé, dotée d'un système de renversement pour chemins étroits : ce matériel doit remplacer l'épareuse actuelle, sujette à de nombreuses et coûteuses pannes et surtout s'avérer plus performant pour entretenir les 22 kms de voies communales.

Son coût prévisionnel s'élève à 32 000 euros HT, le reste à charge pour la commune, aides déduites, devrait avoisiner les 9 600 euros HT (soit 30%).



Travaux

► Avec les travaux de construction du parking PMR desservant la mairie, nous arrivons (enfin !) au terme de la mise en œuvre de l'important dossier débuté en 2021.

La réception définitive du chantier doit intervenir à la mi-mai, nous libérant des nombreuses contraintes (réunions de chantier, nombreux reports des travaux...), sans compter les dérangements induits par la modification des accès et le bruit.

A compter de la réception définitive des travaux devant intervenir vers la mi-mai, la rue du 19 mars 1962 sera à sens unique avec donc une circulation de la RD9 vers la RD5 et l'interdiction de se garer dans sa partie basse réservée à l'accès PMR.



► Reportés à 2023, d'importants travaux d'entretien et de réparation vont être entrepris sur l'église St-Michel de Fougax : mise en conformité de l'installation campanaire avec coffret de relayage, réfection et consolidation du beffroi, installation et mise en route d'un nouveau cadran, le tout pour un coût total de 14 000 euros HT.

► L'éclairage public représente 47 % de la facture d'électricité de la commune ; l'extinction nocturne mise en œuvre au printemps dernier a déjà permis de faire une économie conséquente (environ 4 000 euros de moins). Dans une démarche d'éco-responsabilité, des travaux vont être réalisés pour réduire encore cette consommation, avec le changement de 30 boules (lotissement Jean Février, Place de la Liberté, parking Sévely) remplacées par des lampadaires à leds.

Également au programme, passage en leds de tous les ponts lumineux du village, avec une première tranche 2023 concernant les 7 lampadaires de la rue de Delalaygue.

Coût des travaux : 21400 euros HT, subventionnés à 35 % par le Conseil Départemental et 43 % par le SD09 ; le montant à charge est de 4650 euros pour la commune.



► Citerne incendie : avec une année de retard, nous allons procéder à la mise en place d'une bache incendie 60m³ entre la Palanque et Espine pour remplacer les bouches et poteaux existants mais inopérants ; comble de cette opération imposée par la réglementation DECI, le SDIS ne participe plus au remplissage des réserves d'eau, prétextant un manque de moyens en matériels et personnels.

Affaire à suivre...

Etudes

■ A la demande de la Direction Départementale des Territoires, nous avons l'obligation de mettre en œuvre une étude sur le Lasset (St Nicolas) afin d'en définir le contexte hydrologique, hydromorphologique et hydrobiologique et d'évaluer les enjeux écologiques du cours d'eau à la hauteur de la vanne d'entrée du canal du Moulin utilisé actuellement pour participer à l'assainissement d'une partie du quartier de Barrineuf. Cette étude a été confiée au bureau ECCEL ENVIRONNEMENT pour un montant de 9950 euros HT.

■ Afin d'entreprendre dès l'année prochaine une reprise complète de l'isolation et du chauffage de l'école, nous mettons en œuvre cette année un audit énergétique qui permettra d'envisager et choisir les solutions techniques les mieux adaptées pour procéder avant la fin de l'année au montage du dossier financier qui devrait pouvoir bénéficier du Fond Vert.

INFOS DIVERSES

Crises sanitaires en forêt

● Suite à l'important déficit en précipitations enregistré depuis le printemps 2022, le tout cumulé à de longs épisodes de très fortes températures, les sapinières peuplant notre vallée subissent un exceptionnel taux de mortalité: c'est au cours de l'hiver que les aiguilles des arbres affaiblis ont changé de



couleur, passant au rouge en l'espace de quelques semaines; c'est actuellement avec la montée de la sève que la catastrophe devient visible.

Le phénomène est actuellement constaté sur une douzaine de communes dont 3 en limite Aude/Ariège : Bélesta, Fougax et Barrineuf et Montségur.

D'importantes difficultés de vente et d'exploitation de ces coupes imprévues se posent, entraînant de sérieux problèmes économiques, sanitaires, paysagers...

Les experts proposent par priorité :

- 1- la mise en sécurité des biens et des personnes
- 2- le respect des clauses environnementales
- 3- la préservation des écosystèmes et des capacités de renouvellement
- 4- la commercialisation des bois récoltables

Les principales responsabilités face aux risques encourus :

- la surveillance et la communication
- la réduction des risques (chute de branches et d'arbres morts): rôle du propriétaire, responsabilité de l'autorité de police
- la suppression des risques par le propriétaire : abattage des arbres dangereux le long des RD, RC, sentiers de promenade et de randonnée
- la fermeture temporaire du massif par arrêté préfectoral en dernier recours

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de cette situation problématique et alarmante.

● Depuis plusieurs années, les plantations d'épicéa commun, introduites sur les terrains en friche avec l'aide du Fond Forestier National il y a plus d'un demi-siècle, subissent l'attaque d'un insecte ravageur, le Dendroctone Micans.

La présence de ce scolyte est attestée par de nombreux écoulements de résine sur le tronc des arbres atteints: en général au terme de quelques mois, l'arbre sèche et meurt, transmettant à ses voisins l'insecte et ses effets dévastateurs.

De nombreuses plantations sont atteintes, voire entièrement condamnées.

Si la grande majorité des sapinières occupent le véritable espace forestier, il n'en est pas de même pour l'épicéa replanté souvent sur d'anciens espaces agricoles et souvent aux « portes » du village: dans certains cas, ces plantations d'arbres atteints ou secs constituent un réel danger de par leur proximité avec les habitations, routes et chemins mais aussi les cours d'eau ainsi que les lignes électriques et téléphoniques.

Il devient impératif que les propriétaires fassent abattre les arbres présentant un risque pour la sécurité des personnes et des biens.

Risques feux de forêts

Face au risque fortement accru avec l'intensité des épisodes de chaleur et de sécheresse de 2022 et la possible continuité de ce constat alarmant en 2023, l'État a demandé aux Préfets de rendre obligatoire les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage).

En Ariège, il faut rappeler que cette obligation est régie par l'arrêté du 28 mars 2018.

Le flyer accompagnant notre journal vous précise par le détail les caractéristiques légales du débroussaillage ainsi que les risques encourus en cas de non-conformité.



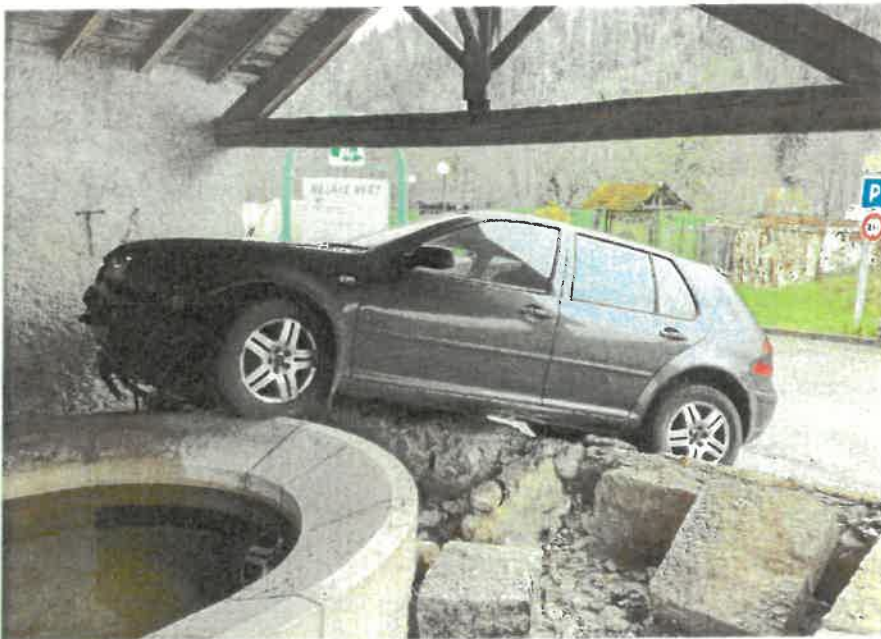
Afin d'accompagner au mieux ces consignes officielles, nous nous devons de rappeler à la population l'interdiction formelle d'allumage de feux en extérieur ainsi que l'utilisation de pétards et de feux d'artifice.

Circulation et stationnement

◆ Malgré les travaux conséquents réalisés l'an dernier pour assurer la sécurité du village, nous sommes encore et toujours confrontés à des excès de vitesse de la part de certains automobilistes et conducteurs de deux-roues.

◆ Les habitudes changent au cours des décennies : les véhicules de plus en plus nombreux sont garés au plus près des habitations, leurs propriétaires négligeant l'existence de parkings communaux (Palauti et Sévely) pourtant facilement accessibles.

Il est également fortement regrettable qu'une voiture ait confondu place parking disponible et lavoir communal: celui de Barrineuf a subi d'importants dégâts à l'occasion d'une sortie de route certainement provoquée par une vitesse très supérieure aux 50 km/h autorisés. L'estimation des travaux de remise en état s'élève à près de 4 000 euros.



Fonctionnement du troc livres

Petite nouveauté à compter du mois de mai : le 1^{er} samedi de chaque mois, l'Association « Sur les Pas d'Adelin MOULIS » participera, de 10h à 12h, à la permanence tenue au local de l'ancien bureau de Poste en mettant à disposition du public les nombreux livres et archives dont elle a hérité.

Pour les personnes intéressées par l'œuvre de notre historien, folkloriste et conteur local Adelin MOULIS, et en prévision de l'important travail de réflexion nécessaire au projet d'aménagement de la future Maison des Patrimoines dans le bâtiment de l'ex église St-Joseph de Barrineuf (désacralisée par un représentant de l'évêché depuis le début de l'année), nous vous invitons à y faire un petit tour...



ANIMATIONS PASSEES ET A VENIR

A l'école

Après un début d'année qui a vu successivement l'organisation de la tombola scolaire et d'une soirée Couscous (bravo à l'équipe enseignante et à la super cuisinière), les classes du RPI de Fougax et Barrineuf ont fêté dignement sa Majesté Carnaval avec un sympathique défilé costumé des petits (et des grands !) partiellement contrarié par un temps passablement maussade.

Quelques jours avant les vacances dites de printemps, une chasse aux œufs (en chocolat) a confirmé que la basse-cour était particulièrement généreuse du côté du camping !

Expérience à renouveler...



Dans le village

Le dimanche 9 avril dernier, la traditionnelle et réputée course pédestre du Trail des Citadelles, avec le concours d'une superbe journée printanière, a fait l'animation du week-end pascal à l'occasion de la traversée de la vallée et du ravitaillement à la salle polyvalente.



Près de 900 concurrents engagés sur les 2 plus longues et difficiles courses (55 et 70 kms) ont rejoint le village en venant de Bélesta, avant de s'élancer vers le site de Montségur pour rejoindre ensuite Roquefixade et arriver à Lavelanet.

Enorme organisation qui a nécessité près de 150 bénévoles dont une quinzaine de nos concitoyens répartis sur le parcours, au contrôle et à la distribution des calories indispensables à la récupération lors de la pause.

Un concert à ne pas manquer

Avec des mélodies venues du Caucase et des Balkans, des chants polyphoniques a capela, le groupe PATARA GULIA viendra à nouveau se produire dans notre village le **samedi 1^{er} juillet** prochain.



Nous aurons également le plaisir de découvrir un deuxième groupe, MESECHINKA, au répertoire sensiblement analogue mais très complémentaire. Venez nombreux pour apprécier des musiques peu connues mais envoûtantes. Concert au chapeau.

Rendez-vous à 18h30 en l'église Saint-Michel de Fougax.

En Pays d'Olmes

La 3^{ème} édition de la Fête de la Montagne, organisée dans le cadre des animations de l'opération Grand Site Montségur, se précise avec une journée inaugurale qui se déroulera à Lavelanet le dimanche 28 mai prochain. Une 3^{ème} édition avec de nombreuses nouveautés, des rencontres et visites exceptionnelles, des acteurs impliqués et engagés ; surtout une invitation à découvrir ou redécouvrir notre environnement afin de mieux le protéger et le valoriser.

Du 26 mai au 21 novembre 2023, venez découvrir le territoire du Grand Site au travers de:

- 86 jours d'animation
- 140 animations en Partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et les professionnels mandatés par la CCPO

Tous les villages, dont le nôtre, sont associés au long déroulement de ce programme. Pour davantage d'informations, allez sur le site www.paysdolmes.org

CHANSON MONTAGNARDE

*Malgré le soleil brûlant,
Malgré le caillou roulant
Et l'herbe où l'on glisse,
Tout là-haut nous atteindrons
Les jolis rhododendrons,
La bonne réglisse !*

*La montée est rude, amis,
Nous avons l'air de fourmis
Dans ces rocs énormes,
Variant, fantasques dieux,
Lugubres ou radieux,
Les tons et les formes.*

*Mais le but vaut bien l'effort :
Bientôt l'on se sent plus fort,
Des souffles propices
Apportent joie et santé
Dans l'espace et la clarté,
Sur les précipices !*

*Ces brises et ces parfums
Rendraient la vie aux défunts ;
Monte, monte encore,
D'un pied patient et sûr,
Au piton qui dans l'azur
Voit naître l'aurore.*

*On croit n'arriver jamais,
Mais l'extase des sommets
Est une conquête ;
Pour voir d'autres pics surgir
Et l'horizon s'élargir,
Monte jusqu'au faite.*

*Malgré le soleil brûlant,
Malgré le caillou roulant
Et l'herbe où l'on glisse,
Tout là-haut nous atteindrons
Les jolis rhododendrons,
La bonne réglisse !*

(Symphonies Pyrénéennes)

Raoul LAFAGETTE